

Où est situé le centre ?

Il s'agit du **Centre de Loisirs des Arquets**.

Combien d'enfants sont accueillis sur le centre ?

La capacité d'accueil est de 114 enfants.

Qui encadre les enfants?

Un(e) animateur(trice) pour 8 enfants.

L'équipe d'animation est composée de personnel diplômé par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

La direction est assurée par une coordonnatrice, un(e) directeur/directrice permanente du JIS et 2 adjoints.

Les **projets pédagogiques** sont élaborés par l'équipe d'animation.

Ils sont consultables au centre, au bureau ou sur notre site internet.

Vous pouvez lire le fonctionnement complet de l'accueil de loisirs des vacances (horaires, repas, encadrement...) dans un **document** en ligne sur le site de l'association ou vous pouvez le retirer au bureau ou encore directement au centre des Arquets.

Calcul du barème	Taux d'effort X QF	Prix plancher	Prix plafond
Journée (avec repas)	1.30%	4€ (QF≤308)	20.50€ (QF≥1577)

Programme des activités

Le planning détaillé des activités sera disponible à l'accueil du JIS dès la confirmation (à partir du mardi 11 juin)

En fonction du nombre d'inscrits, le JIS se réserve la possibilité de modifier les plans d'activités.

Toutes les activités sont proposées avec le concours de:



Horaires d'été bureaux JIS

Espace Pluriel, Boulevard de la République

83260 La Crau

Tél : 04.94.57.81.94.

E-mail : association@jis-lacrau.com

Site Internet : www.jis-lacrau.com

Horaires d'ouverture des bureaux :

Lundi : Fermé,

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 14h à 18h

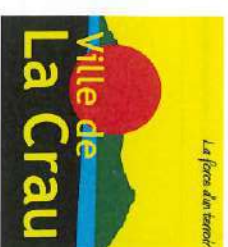
Samedi, fermé

« Le parcours de la flamme olympique »

Vivre ensemble : Paris, ville lumière

A travers des activités pédagogiques et ludiques adaptées à l'âge des enfants, nous allons découvrir la ville de Paris, sa culture, son histoire, ses monuments, ses musées mais aussi les Jeux Olympiques et Paralympiques, les valeurs du sport et de l'olympisme.

Les enfants participeront à des activités variées : extérieures pour la découverte de sites remarquables, intérieures pour la création ...



Maternelles



Eté 2024

Maternelles : Cochez les jours dont vous avez besoin

Jours	Accueil 7h30- 9h	Journée 9h-17h	Accueil 17h- 18h30
Lundi 08/07			
Mardi 09/07			
Mercredi 10/07			
Jeudi 11/07			
Vendredi 12/07			
Lundi 15/07			
Mardi 16/07			
Mercredi 17/07			
Jeudi 18/07			
Vendredi 19/07			
Lundi 22/07			
Mardi 23/07			
Mercredi 24/07			
Jeudi 25/07			
Vendredi 26/07			

Jours	Accueil 7h30- 9h	Journée 9h-17h	Accueil 17h- 18h30
Lundi 29/07			
Mardi 30/07			
Mercredi 31/07			
Jeudi 01/08			
Vendredi 02/08			
Lundi 05/08			
Mardi 06/08			
Mercredi 07/08			
Jeudi 08/08			
Vendredi 09/08			
Lundi 12/08			
Mardi 13/08			
Mercredi 14/08			
Jeudi 15/08		Férialé	
Vendredi 16/08			

Jours	Accueil 7h30- 9h	Journée 9h-17h	Accueil 17h- 18h30
Lundi 19/08			
Mardi 20/08			
Mercredi 21/08			
Jeudi 22/08			
Vendredi 23/08			
Lundi 26/08			
Mardi 27/08			
Mercredi 28/08			
Jeudi 29/08			
Vendredi 30/08			

Nom de l'enfant :

Prénom :

Classe et âge:

Une réunion d'information et de visite des locaux aura lieu au centre de Loisirs des Arquets pour les parents qui le souhaitent le :

Jeudi 20 juin à 18h

Remarques particulières sur l'enfant :



Inscriptions Eté 2024 (Maternelles > 10 ans) A LIRE ATTENTIVEMENT

MODALITES D'INSCRIPTION

1. Documents à fournir pour une première inscription 2023/2024

Le dossier complet, via l'accueil du JIS ou téléchargeable sur notre site internet (dès que possible, et ce, avant fin mai)

Le formulaire de préinscription, via l'accueil du JIS ou votre espace famille (Accessible depuis le site internet du JIS uniquement).

Attention, sur l'espace famille, cette procédure s'effectue en 2 étapes (choix de la période puis sélection des jours choisis, se référer à la procédure en ligne sur le site internet du JIS – **Infos Accueil de loisirs > Projet pédagogique général ACM > ACM** = consultez P.9

Après la période de réservation, toute modification est impossible en ligne et s'effectue uniquement par l'envoi d'un mail à l'accueil du JIS.

Avant le vendredi 24 mai, 18h00

Tout dossier incomplet sera refusé.

2. Règlement à effectuer

Du mardi 11 au vendredi 21 juin (via l'accueil du JIS)
Jusqu'au dimanche 23 juin (via l'espace famille).

Vos demandes seront alors traitées et vos préinscriptions validées en totalité ou en partie (possibilité de jours d'attente selon les demandes).

Merci de vérifier attentivement sur vos factures les jours qui vous ont été attribués et ceux en attente.

Possibilité de paiement échelonné **UNIQUEMENT** à l'accueil du JIS.

En cas d'annulation de vos réservations **MERCI** de nous adresser un mail afin de redistribuer les places vacantes aux enfants en attente.

Les places sont destinées en priorité aux enfants craurois dont les parents travaillent.

Les retardataires seront acceptés uniquement en fonction des places restantes.

FONCTIONNEMENT

Inscription à la journée, de 9h à 17h avec repas (ou pique-nique) fourni par le JIS. Un accueil est possible le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 (sans réservation préalable). Merci de respecter ces horaires.

En fonction du nombre d'inscrits, le JIS se réserve la possibilité de modifier les plannings d'activités (ceux-ci seront disponibles à partir du mardi 11 juin et affichés au centre tout l'été)

Les gouters ne sont pas fournis (prévoir également une gourde)

Prévoir aussi casquette, crème solaire, affaires de plage selon planning (Merci de marquer toutes les affaires de vos enfants y compris les chaussures, les sacs, les gourdes, les boîtes à goûter ...)

Maternelles :

Les enfants sont répartis en 3 groupes distincts :

Le groupe des petits : Les oursons

Le groupe des moyens : Les crocodiles

Le groupe des grands : Les dinosaures

CP CE1 CE2

Les enfants sont répartis en 3 groupes distincts :

Le groupe des CP : Les pandas

Le groupe des CE1 : Les renards

Le groupe des CE2 : Les loups

En fonction du nombre d'enfants, ces mêmes groupes sont scindés en 2 ou en 3.

CM1 CM2

Les CM sont les guépards et le groupe pourra être également divisé en 2 en fonction du nombre d'inscrits.

PAI (Projet d'Accueil Individualisé)

Les enfants munis d'un PAI doivent être clairement identifiés dès l'inscription. Pour cela, nous demandons aux parents de nous transmettre toutes les informations relatives à la santé de leur enfant, ainsi que tous les documents liés au protocole (même si ceux-ci ont déjà été transmis à l'école). Nous insistons lors de chaque inscription pour que nous soit signalé tout changement relatif à la santé de l'enfant qui peut survenir en cours d'année.

Concernant les enfants à besoins spécifiques (en situation de handicap ou avec une situation particulière) et afin de les accueillir dans les meilleures conditions de sécurité, l'équipe pédagogique se tient à votre disposition pour une rencontre et un échange avant le début des vacances.

Enfin, pour les enfants qui ont un PAI alimentaire avec un panier repas, merci de vous référer au projet pédagogique (disponible le 11 juin) détaillant le protocole (Hygiène, respect de la chaîne du froid...)

Tout au long de l'année, vous pouvez prendre connaissance du fonctionnement complet de nos accueils de Loisirs depuis notre site internet : **Infos Accueil de loisirs > Projet pédagogique général ACM > ACM** ou au bureau.

Enfin, pour les parents qui le souhaitent, une réunion d'information et de visite des locaux aura lieu au centre de loisirs des Arquets le :

Jeudi 20 juin à 18h00

Bon été à tous